



URGENT SVP CNAPS renouvellement carte

Par **laeti38**, le **10/10/2013 à 12:58**

bonjour a tous
mon mari travaille depuis 14 ans dans la sécurité (même entreprise)
il a fait récemment le renouvellement de sa carte professionnel mais voila qu'on lui refuse a cause d'un délit routier "conduite de véhicule sans assurance". nous avons demander un recours gracieux. qu'elle sera l'issue ? sans cette carte il ne peut plus travailler et sera donc licencié.
merci pour vos réponses

Par **amajuris**, le **10/10/2013 à 14:10**

bjr,
le principe du recours gracieux c'est qu'il se fait en dehors de toute notion juridique, vous demandez à l'autorité qui a pris la décision de revenir dessus.
dans ces conditions, il est impossible de répondre à votre question.
pour le reste votre mari a pris ses responsabilités en conduisant un véhicule sans assurance sachant qu'il travaille dans un secteur ou il existe des conditions d'âtes de moralité pour y travailler.
cdt